

# DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Garçon  Fille Date de naissance : ..... Age : .....Ans

Adresse : .....

Tél parents : ..... Jeune : .....

E-mail pour recevoir les informations, horaires : .....

Situation (cochez) :

Lycéen(ne)  Etudiant(e)  Demandeur d'emploi

Autre. Précisez : .....

## Mes disponibilités (A cocher)

Communes organisatrices	Ordre de préférence	Avril S1	Avril S2	Juillet S1	Juillet S2	Juillet S3	Juillet S4	Toussaint S1	Toussaint S2
		Du 14 au 17	du 20 au 24	du 06 au 10	du 13 au 17	du 20 au 24	du 27 au 31	du 19 au 23	du 26 au 30
ARQUENAY									
BANNES									
BAZOUGERS									
BEAUMONT PIED DE BŒUF									
BOUERE									
CHEMERE LE ROI									
COSSE EN CHAMPAGNE									
GREZ EN BOUERE									
LA BAZOUGE DE CHEMERE									
LA CROPTE									
LE BIGNON DU MAINE									
LE BURET									
MAISONCELLES DU MAINE									
MESLAY DU MAINE									
PREAUX									
RUILLE FROID FONDS									
ST BRICE				?	?	?	?		
ST CHARLES LA FORET									
ST DENIS DU MAINE		?	?	?	?	?	?		
ST LOUP DU DORAT				?	?				
VAL DU MAINE									
VILLIERS CHARLEMAGNE									
Ordre de préférence	Mettre 1 pour le premier souhait de commune, 2 pour le 2ème et 3 pour le 3ème								

# AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur ....., en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- ☞ La commune ou la communauté de communes ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,
- ☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- ☞ La commune ou la communauté de communes s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

o Autorise mon fils/ma fille :

Nom :

Prénom :

Domicilié(e) à :

A participer à l'opération « Argent de poche ».

o De plus, j'autorise :

Mon fils/ma fille à rentrer seul(e) après l'animation

L'équipe pédagogique à prendre des photos lors des chantiers pour sa communication (presse, journal intercommunal, site internet)

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

## Pièces obligatoires à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Relevé d'Identité Bancaire